

DEMANDE AUGMENTATION loyer immeuble servant Ecole à Domenjod

Le MAIRE donne lecture de la lettre de M. DEFLORE, propriétaire, Domenjod.

Saint-Denis, le 16 Janvier 1956

Monsieur François DEFLORE, domicilié à Domenjod  
SAINT-DENIS

à Monsieur le MAIRE de la Commune de ST-DENIS

Monsieur le Maire,

Madame la Directrice de l'école de Domenjod m'ayant demandé de faire effectuer la réparation de la toiture de l'école, dont je suis le propriétaire, j'ai l'honneur de vous adresser la présente lettre, tendant à vous demander de vouloir bien porter le montant du loyer, actuellement de deux mille cinq cents francs (2.500 Frs) à la somme de cinq mille francs (5.000 Frs) pour me permettre de donner satisfaction à la Directrice.

Dans l'attente que ma demande soit acquiescée, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, avec mes remerciements, l'assurance de mon profond respect./.

Signé: DEFLORE François.

LE MAIRE. - La dernière augmentation remontant à Juin 1950, je vous demande de bien vouloir émettre un avis favorable à la demande formulée par M. DEFLORE.

Après échange de vues, à l'unanimité, le Conseil émet un avis favorable à cette augmentation sous réserve que les réparations nécessaires soient faites au préalable.

*Vu et soumis à l'approbation  
de M. le Préfet  
le 18 Mai 1956  
le Secrétaire Général  
le Chef de Division délégué  
Signé: F. J. Gavarini*

*Approuvé  
Saint-Denis le 19 Mai 1956  
P. le Préfet et par délégation  
le Secrétaire Général  
Signé: Chateaubert*